

Ligne directe : (514) 598-3785

Le 28 mai 2002

PAR TÉLÉCOPIEUR ET
PAR COURRIEL

M^c Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, Place Victoria
2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec)
H4Z 1A2

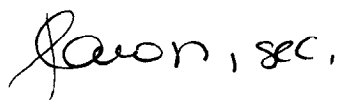
OBJET : Cause tarifaire 2003 de SCGM
V/Dossier : R-3484-2002
N/Dossier : 312-00157

Chère consœur,

Pour faire suite à la décision D-2002-113 de la Régie dans le dossier cité en objet, Société en commandite Gaz Métropolitain («SCGM») avise formellement la Régie, par la présente, du nom des représentants autorisés à la représenter aux rencontres du groupe de travail mis en place conformément aux instructions de la Régie contenues dans ladite décision.

Les représentants de SCGM seront madame Nicole Bessette, chef de service Réglementation et Tarification et monsieur Jean-Pierre Noël, directeur Réglementation, Tarification et Environnement.

Nous espérons le tout conforme et vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



pour : J. B. Allard, avocat
Directeur, Affaires juridiques

JBA :jc

c.c. : **Par courriel seulement à tous les intervenants**

Me Éric Couture, GRAME-UDD
M^e Ève-Lyne Fecteau, ROÉÉ
Monsieur Phi P. Dang, TQM
M^e F. Jean Morel, HQ
M^e Éric McDevitt David, OC
M^e Nicolas Plourde, ACIG
Me Yanik Sevigny, ARC/FACEF
M^e Michel Davis, CERQ
M^e Pierre Tourigny, RNCREQ
M^e Dominique Neuman, STOP/S.É.
Me André Turmel, FCEI/ACAGNEQ
Mme Lucie Vandal-Parent, Gazifère
M^e Michel G. Ménard, La Régionale